



MUNICIPALITÉ LA MACAZA

AVIS PUBLIC

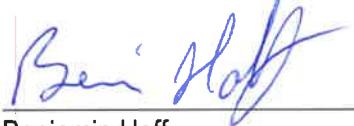
EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QU' :

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
3. Période de questions
4. Constatations de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 17 février 2026
5. Adoption de la liste des déboursés et des comptes à payer de janvier 2026
6. Résolution - Vente d'immeuble pour défaut de paiement des taxes municipales
7. Période de questions
8. Levée de la séance

DONNÉ À LA MACAZA CE 13E JOUR DE FÉVRIER 2026

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT



Benjamin Hoff

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Benjamin Hoff, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site Internet de la Municipalité de La Macaza et affiché sur le babillard extérieur de l'hôtel de ville de la municipalité, située au 53, rue des Pionniers conformément au *Règlement 2022-169 concernant les modalités de publication des avis publics municipaux*.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13^e jour de février 2026.

Le directeur général et greffier-trésorier adjoint



Benjamin Hoff